
Communiqué de presse

Jeudi 16 avril 2009

Assemblée plénière de la CPU du 16 avril : les décisions

La Conférence des présidents d'Université, réunie jeudi 16 avril 2009 en assemblée plénière, vient d'adopter trois positions (Voir dans la rubrique « position »).

La première concerne **le modèle d'allocation des moyens aux universités**. Après une analyse approfondie du modèle SYMPA actuellement proposé par la direction générale des enseignements supérieurs, la CPU en constate les effets négatifs et peu équitables pour les universités et **décide de proposer un modèle d'allocation des moyens alternatif**. Ce modèle alternatif donnera les mêmes chances de réussite à toutes les universités et devra s'accompagner d'un plan pluriannuel de création d'emplois.

La CPU demande à nouveau clairement **le report de la mise en place de la réforme de la formation des maîtres et le maintien en l'état actuel des concours pour l'année 2010**, de même que le dispositif actuel de fonctionnaire stagiaire pour les lauréats au concours 2010. Ces lauréats 2010 doivent par ailleurs pouvoir bénéficier du statut de professeur stagiaire, **sans l'exigence d'un Master 2**.

Enfin, la CPU se déclare favorable à **l'intégration dans le LMD des formations paramédicales** et notamment, dans l'immédiat, à l'intégration des formations en soins infirmiers dans les universités pour laquelle elle demande aux ministères concernés de préciser très rapidement le calendrier.

Contact presse : Sophie Dotaro sophie.dotaro@cpu.fr 01 44 32 91 27